

Société

Assurer une meilleure égalité dans les champs

Mardi 7 octobre, à l'Hôtel de Ville de Strasbourg, Terre de Liens Alsace et Bio Grand Est, en partenariat avec la Ville et l'Eurométropole, ont réuni agricultrices, élus et syndicats, pour réfléchir à la place des femmes dans le monde agricole. Témoignages, échanges et pistes d'action ont rythmé cette rencontre engagée.

« Tenir compte de 50 % de la population, ce n'est pas rien », a introduit Antoine Neumann, conseiller municipal délégué à l'agriculture, l'alimentation et la restauration hors domicile à la Ville de Strasbourg. En France, 29 % des exploitations sont tenues officiellement par des femmes aujourd'hui, en 2010 elles étaient 32 %. Pour Marie Casenaveau Peré, agricultrice, formatrice et autrice, ces chiffres sont tout de même à nuancer : « si elles sont si peu, c'est peut-être aussi que certaines d'entre elles l'ont choisi, une liberté qui n'a pas toujours été d'actualité. La logique du chiffre n'est pas la bonne, en revanche les problématiques existent. »

En Alsace, elles revendiquent leur indépendance. La plupart sont dans l'élevage, le maraîchage et la viticulture, très peu en grandes cultures. Elles restent très sous-représentées dans les directions. « Ça a des impacts socialement et dans les fermes. Pourtant, féminiser entraîne souvent des pratiques plus vertueuses, un autre système d'agriculture plus souvent diversifié, en bio, etc. Il faut parler de ce qui ne va pas pour progresser, d'où ce temps d'échanges », complète Doris Ternoy, élue de l'Eurométropole de Strasbourg et maire de Breuschwickersheim.

La place des femmes

Plusieurs agricultrices ont pu témoigner lors de cette conférence. Parmi elles, Violette Heip, installée hors cadre familial depuis 2018 en



Malgré les difficultés qu'elles ont pu rencontrer, Anaïs Fanti et Violette Heip conservent toute leur motivation.
© Lucie d'Agosto

ressources humaines, elle a souhaité revenir à la terre. « Quand on me parlait des femmes dans l'agriculture avant mon installation, je ne voyais pas le sujet. Pour moi c'était l'agriculture tout court et pas les femmes en agriculture. »

Toutefois, le vécu de plusieurs d'entre elles illustre de réelles problématiques. « Face à un propriétaire bailleur, les femmes disent être bien plus exposées à la remise en question de leurs compétences.

plus modiques et elles perçoivent moins d'aides », explique Agnès Keller, maraîchère à Colmar, coprésidente de Terre de Liens. Sans compter qu'en cas de vie de famille, si leur compagnon n'est pas sensible à l'équité, leur avenir se complique. Sur ce volet, Violette Heip a trouvé l'équilibre parfait avec son mari Damien. En revanche, quand le ménage tourne au vinaigre, c'est souvent la femme qui en pâtit. « En cas de divorce, comme le mari est

je sois prise au sérieux, même si certains considèrent encore qu'on ne sait pas aussi bien faire que les hommes. On a quand même été me dire, comme j'ai investi dans du matériel pour m'aider à soulever des charges lourdes - qui soit dit en passant n'est souvent pas adapté par les fabricants à nos morphologies - : « je ne comprends pas d'où tu sors tout cet argent, est-ce que tu fais la pute », pour me dire ensuite que c'est juste une plaisanterie, en

Les droits des agricultrices au fil du temps

En 1946, les premières commissions féminines émergent dans les syndicats agricoles. En 1967, les agricultrices descendent dans les rues pour l'obtention d'un statut. Entre 1975 et 1985, le congé maternité est rallongé, les salariées enceintes ne peuvent être licenciées, et le statut de coexploitante est créé, permettant à la conjointe d'obtenir des droits dans la gestion de l'exploitation. Arrive aussi l'EARL, qui permet une première reconnaissance professionnelle et sociale de la femme agricultrice. En 1999, le statut de conjoint collaborateur est créé par la loi d'orientation agricole et en 2004 le statut s'ouvre aux collaboratrices pacsées ou en concubinage. En 2010, le Gaec permet de s'associer entre conjoints. En 2019, le congé maternité est facilité et devient plus juste et en 2024 un accord est signé avec le Syndicat national des accoucheurs et les organisations syndicales de salariés pour la mise en place d'un congé mensuel d'une journée pour les femmes atteintes d'endométriose.

des femmes, et ouvrir les terres non exploitées de la municipalité par le biais d'associations. Les orateurs insistent : les jeunes ne doivent pas reproduire les erreurs des anciens. Le travail de cette journée et des prochaines vise à leur assurer un avenir plus juste. « Il ne faut pas hésiter à

La place des femmes

Plusieurs agricultrices ont pu témoigner lors de cette conférence. Parmi elles, Violette Heip, installée hors cadre familial depuis 2018 en maraîchage diversifié à Vatimont en Moselle. Après 15 ans à un poste en

d'entre elles illustre de réelles problématiques. « Face à un propriétaire bailleur, les femmes disent être bien plus exposées à la remise en question de leurs compétences. Elles sont aussi moins nombreuses à hériter, leurs prêts bancaires sont

paquetés. Sur ce volet, Violette Heip a trouvé l'équilibre parfait avec son mari Damien. En revanche, quand le ménage tourne au vinaigre, c'est souvent la femme qui en pâtit. « En cas de divorce, comme le mari est généralement celui qui a récupéré la ferme de ses parents, c'est souvent l'ex épouse qui doit quitter les lieux. Elle se retrouve le bec dans l'eau, malgré toute l'énergie qu'elle aura mise sur l'exploitation, quel que soit son statut », explique Marie Casenaveau Peré. En effet, 87 % des héritiers agricoles sont des hommes.

Sexisme jusqu'au bout des vignes

L'installation n'est jamais aisée, mais pour les femmes, elle relève parfois du parcours de combattantes. C'est notamment le cas d'Anaïs Fanti, viticultrice à Ammerschwihr, qui a fait les frais de la misogynie. Après avoir été infirmière plusieurs années, elle décide de s'installer en 2021 sur les 1,60 ha de vignes récupérés par sa mère. Hors périodes charnières avec les saisonniers, elle travaille seule sur son exploitation où elle produit, transforme et commercialise 7 000 à 10 000 bouteilles par an en agriculture bio, biodynamie et vins nature. Dès le départ, sa propre famille lui met des bâtons dans les roues. « À l'époque ma mère voulait déjà s'occuper des vignes, mais mon oncle lui avait refusé sous prétexte que c'était une femme. Il m'a fait la même chose, je n'ai donc pu récupérer qu'une petite partie des terres qu'il a fini par lui céder, lassé », explique-t-elle.

S'ensuivent les nombreux à côté, des vendeurs de matériel qui la prennent de haut, refusent de lui faire des devis, demandent où est son père pour échanger plutôt avec lui, d'autres viticulteurs qui s'invitent même sur ses parcelles en son absence pour commenter son travail. « Il a fallu trois ans pour que

passant n'est souvent pas adapté par les fabricants à nos morphologies - : « je ne comprends pas d'où tu sors tout cet argent, est-ce que tu fais la pute », pour me dire ensuite que c'est juste une plaisanterie, en 2025 », confie la viticultrice.

Plus jamais ça

D'ici dix ans, tous les participants à cette réunion espèrent que femmes et agriculture ne soit plus un sujet. Pour ce faire, il faudra encore du soutien à cette cause. Plusieurs idées ont émergé, telles qu'un investissement des élus locaux qui pourraient mieux accompagner l'installation

le biais d'associations. Les orateurs insistent : les jeunes ne doivent pas reproduire les erreurs des anciens. Le travail de cette journée et des prochaines vise à leur assurer un avenir plus juste. « Il ne faut pas hésiter à rejoindre des groupes d'entraide, à faire remonter à la Chambre d'agriculture Alsace ce type de problématiques, à acheter à plusieurs du matériel qu'on n'utilise pas tous les jours, à s'entraider, à parler et parler encore. Le collectif, c'est important, il ne faut pas s'isoler dans son coin », a conclu Anaïs Fanti.

Lucie d'Agosto



Cette réunion était aussi l'occasion de faire un forum des initiatives inspirantes.
© Lucie d'Agosto

Initiatives inspirantes

Parmi les projets mis en avant : la création d'une formation Paysan.ne, pourquoi pas moi ? par l'Association régionale de développement de l'emploi agricole et rural. Elle permet de repérer des porteurs de projet pour les accompagner. La formation valorise et visibilise les femmes. Présentées également, les nombreuses interventions des JA en milieu scolaire pour assurer le renouvellement des générations. Autre option, le Groupe confidentiel de la MSA, qui permet aux femmes de se rencontrer, d'échanger sur leurs problématiques et de ne pas rester isolées. L'objectif est de démultiplier ces groupes, ouvert à toutes. Du côté de la Confédération Paysanne d'Alsace, il y a le collectif en non-mixité choisie Les Mains Terreuses, qui permet de faire face aux obstacles spécifiques rencontrés par les femmes. Autre initiative, mise en place par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, la Pépinière d'administratrices, pour assurer l'égalité homme-femme et évoluer au sein de la FNAB. Enfin, Vitamine F par la Chambre d'agriculture Alsace, une boîte à idées, une enquête de longue haleine, pour rendre, d'ici l'été 2026, des pistes d'actions concrètes afin d'assurer l'égalité dans les champs. Les structures aux initiatives prometteuses ne manquent pas, comme Les Jardins de la Montagne Verte, mais impossible de toutes les citer tant elles sont nombreuses car les femmes ne manquent pas d'idées.

C'est d'actu

D'après les études menées par la MSA, il y a un écart constaté de 211 € bruts par mois entre les pensions d'une femme et d'un homme agriculteur, sachant que celles-ci sont en général plutôt basses. Ceci s'explique beaucoup par le fait que les femmes ne cotaient pas comme elles n'avaient pas droit à un statut à l'époque. Cette injustice a pour conséquence un statut de précarité encore plus important pour les retraitées de l'agriculture et une hausse de 29 % des demandes de la prime d'activité par les agricultrices.



En agriculture comme ailleurs, la misogynie est malheureusement toujours d'actualité. © Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr